

Fiche de Données de Sécurité **ZETA 7 SPRAY**

Révision n. 5
Du 24/07/2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination: ZETA 7 SPRAY

Code: C810050

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Uniquement pour usage professionnel. Désinfectant liquide pour empreintes dentaires.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale

Zhermack S.p.a

Via Bovazecchino 100

45021 Badia Polesine (RO)

Italy

tel. +39 0425-597611

fax +39 0425-597689

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

msds@zhermack.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS-France): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24h/ 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



Danger, Flam. Liq. 2, Liquide et vapeurs très inflammables.



Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non Applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
>= 70% - < 85%	éthanol; alcool éthylique	Numéro 603-002-00-5 Index: CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6 REACH No.: 01-21194576 10-43-XXXX	2.6/2 Flam. Liq. 2 H225 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 5% - < 10%	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	Numéro 603-117-00-0 Index: CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH No.: 01-21194575 58-25-XXXX	3.8/3 STOT SE 3 H336 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 3% - < 5%	Polyalkyleneoxide modified heptamethyltrisiloxane	CAS: 27306-78-1	4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
< 0,1%	Diphenyl ether	CAS: 101-84-8 EC: 202-981-2 REACH No.: 01-21194725 45-33-XXXX	4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=1. 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Fiche de Données de Sécurité

ZETA 7 SPRAY

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

TraITEMENT :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhale les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sauveteurs:

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Pour les sauveteurs:

Porter les dispositifs de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Eviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Voir la section 10.5.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ZETA 7 SPRAY

éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

Type OEL	TWA		Durée	STEL		Durée	Remarques	Pays
TLV-ACGIH				1884 mg/m3	1000 ppm	15min	A3 - URT irr	
MAK	1900 mg/m3	1000 ppm	8h	3800 mg/m3	2000 ppm	15min		AUSTRIA
VLEP	1907 mg/m3	1000 ppm	8h					BELGIUM
TLV	1000 mg/m3		8h					BULGARIA
TLV	1000 mg/m3		8h	3000 mg/m3		15min		CZECH REPUBLIC
AGW	960 mg/m3	500 ppm	8h	1920 mg/m3	1000 ppm	15min		GERMANY
MAK	960 mg/m3	500 ppm	8h	1920 mg/m3	1000 ppm	15min		GERMANY
TLV	1900 mg/m3	1000 ppm	8h					DENMARK
VLA				1910 mg/m3	1000 ppm	15min		SPAIN
TLV	1000 mg/m3	500 ppm	8h	1900 mg/m3	1000 ppm	15min		ESTONIA
VLEP	1900 mg/m3	1000 ppm	8h	9500 mg/m3	5000 ppm	15min		FRANCE
HTP	1900 mg/m3	1000 ppm	8h	2500 mg/m3	1300 ppm	15min		FINLAND

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

TLV	1900 mg/m3	1000 ppm	8h					GREECE
AK	1900 mg/m3		8h	7600 mg/m3		15min		HUNGARY
GVI/KGVI	1900 mg/m3	1000 ppm	8h					CROATIA
OELV					1000 ppm	15min		IRELAND
RD	1000 mg/m3	500 ppm	8h	1900 mg/m3	1000 ppm	15min		LITHUANIA
RV	1000 mg/m3		8h					LATVIA
TLV	950 mg/m3	500 ppm	8h					NORWAY
TGG	260 mg/m3		8h	1900 mg/m3		15min	Skin	NETHERLANDS
NDS/NDSCh	1900 mg/m3		8h					POLAND
NGV/KGV	1000 mg/m3	500 ppm	8h	1900 mg/m3	1000 ppm	15min		SWEDEN
NPEL	960 mg/m3	500 ppm	8h	1920 mg/m3		15min		SLOVAKIA (Slovak Republic)
WEL	1920 mg/m3	1000 ppm	8h					UNITED KINGDOM

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

Type OEL	TWA		Durée	STEL		Durée	Remarques	Pays
AGW	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		GERMANY
MAK	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		GERMANY
MAK	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		SWITZERLAND
VME/VLE	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		SWITZERLAND
MV	500 mg/m3	200 ppm	8h	2000 mg/m3	800 ppm	15min		SLOVENIA
AK	500 mg/m3		8h	2000 mg/m3		15min	Skin	HUNGARY
GVI/KGVI	999 mg/m3	400 ppm	8h	1250 mg/m3	500 ppm	15min		CROATIA
MAK	500 mg/m3	200 ppm	8h	2000 mg/m3	800 ppm	15min		AUSTRIA
NDS/NDSCh	900 mg/m3		8h	1200 mg/m3		15min	Skin	POLAND
NGV/KGV	350 mg/m3	150 ppm	8h	Plafond 600 mg/m3	Plafond 250 ppm	15min		SWEDEN
NPEL	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		SLOVAKIA (Slovak Republic)

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

OELV		200 ppm	8h		400 ppm	15min	Skin	IRELAND
RD	350 mg/m3	150 ppm	8h	600 mg/m3	250 ppm	15min		LITHUANIA
RV	350 mg/m3		8h	600 mg/m3		15min		LATVIA
TGG	650 mg/m3		8h					NETHERLANDS
TLV	350 mg/m3	150 ppm	8h	600 mg/m3	250 ppm	15min		ESTONIA
TLV	245 mg/m3	100 ppm	8h					NORWAY
TLV	200 mg/m3	81 ppm	8h	500 mg/m3	203 ppm	15min		ROMANIA
TLV	500 mg/m3	203.5 ppm	8h	1000 mg/m3	407 ppm	15min		CZECH REPUBLIC
TLV	490 mg/m3	200 ppm	8h					DENMARK
TLV	980 mg/m3		8h	1225 mg/m3		15min		BULGARIA
TLV	980 mg/m3	400 ppm	8h	1225 mg/m3	500 ppm	15min		GREECE
TLV-ACGIH		200 ppm	8h		400 ppm	15min		
VLEP				980 mg/m3	400 ppm	15min		FRANCE
VLEP	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		BELGIUM
WEL	999 mg/m3	400 ppm	8h	1250 mg/m3	500 ppm	15min		UNITED KINGDOM
VLA	500 mg/m3	200 ppm	8h	1000 mg/m3	400 ppm	15min		SPAIN
ACGIH		200 ppm	8h		400 ppm		A4, BEI - Eye and URT irr, CNS impair	

Polyalkyleneoxide modified heptamethyltrisiloxane - CAS: 27306-78-1

Type OEL	TWA		Durée	STEL		Durée	Remarques	Pays
Aucune donnée disponible								

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

Type OEL	TWA		Durée	STEL		Durée	Remarques	Pays
AGW	7.1 mg/m3	1 ppm	8h	7.1 mg/m3	1 ppm	15min	Inhalable	GERMANY
MAK	7.1 mg/m3	1 ppm	8h	7.1 mg/m3	1 ppm	15min	Inhalable	GERMANY
OELV	7	1 ppm	8h					IRELAND

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

	mg/m3							
NDS/NDSCh	7 mg/m3		8h	14 mg/m3		15min		POLAND
TLV	5 mg/m3	0.7 ppm	8h	10 mg/m3	1.4 ppm	15min		ROMANIA
VLA	7.1 mg/m3	1 ppm	8h	14.2 mg/m3	2 ppm	15min		SPAIN
MAK	7 mg/m3	1 ppm	8h	7 mg/m3	1 ppm	15min		SWITZERLAND
WEL	7.1 mg/m3	1 ppm	8h					UNITED KINGDOM
VLEP	7 mg/m3	1 ppm	8h	14 mg/m3	2 ppm	15min		BELGIUM
MAK	7 mg/m3	1 ppm	8h					AUSTRIA
TLV	7 mg/m3	1 ppm	8h	14 mg/m3	2 ppm	15min		DENMARK
UE	7 mg/m3	1 ppm	8h	14 mg/m3	2 ppm			
HTP	7 mg/m3	1 ppm	8h	21 mg/m3	3 ppm	15min		FINLAND
VLEP	7 mg/m3	1 ppm	8h					FRANCE
ACGIH		1 ppm	8h		2 ppm		(V) - URT and eye irr, nausea	

Valeurs limites d'exposition DNEL

éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

Consommateur: 87 mg/kg bw/d - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 114 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 206 mg/kg bw/d - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 950 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 343 mg/kg bw/d - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

Consommateur: 319 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 89 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 26 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 888 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 500 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

Travailleur professionnel: 7 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur professionnel: 59 mg/m3 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Fiche de Données de Sécurité **ZETA 7 SPRAY**

Travailleur professionnel: 25 mg/kg bw/d - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence:
Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

Cible: écoulement intermittent - valeur: 2.75 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 580 mg/l

Cible: Eau douce - valeur: 0.96 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.79 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 3.6 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 2.9 mg/kg

Cible: Chaîne alimentaire - valeur: 0.72 mg/kg

Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.63 mg/kg

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

valeur: 552 mg/kg

Cible: Sol (agricole) - valeur: 28 mg/kg

Cible: Eau douce - valeur: 140.9 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 140.9 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 552 mg/kg

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

Cible: Eau douce - valeur: 0 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.093 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.009 mg/kg

Cible: écoulement intermittent - valeur: 0.005 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 10 mg/l

Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.018 mg/kg

Indicateurs Biologiques d'Exposition

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

valeur: 40 mg/L - Indicateur biologique: Acétone dans l'urine - Période

d'échantillonnage: Fin du tour ; Fin de la semaine de travail

8.2. Contrôles de l'exposition

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection des yeux:

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements de travail et des chaussures de sécurité à usage professionnel.

Protection des mains:

Matériel adapté :

FKM (caoutchouc fluoré)

Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméabilité équivalentes.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie à priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

Protection respiratoire:

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte (ex. TLV-TWA).

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Liquide,transparent	--	--
Odeur:	Citron	--	--
Seuil d'odeur :	Non disponible	--	--
pH :	6,5 - 8,5	--	@23°C, 10% w/w sol.
Point de fusion/congélation:	-100°C	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	79°C	Regulation (EC) No. 440/2008, Annex, A.2	--
Point éclair:	14 ° C	EN ISO 3679	--
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas important	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Non disponible	--	--
Pression de vapeur:	Non disponible	--	--
Densité des vapeurs:	Non disponible	--	--
Densité relative:	0.790 - 0.826 @23°C	--	--
Hydrosolubilité:	Soluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	Non disponible	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	Pas important	--	--
Température de décomposition:	Pas important	--	--
Viscosité:	Pas important	--	--
Propriétés explosives:	Non disponible	--	--
Propriétés comburantes:	Pas important	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	Non disponible	--	--
Liposolubilité:	Non disponible	--	--
Conductibilité:	Non disponible	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Non disponible	--	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Éviter toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Éviter tout contact avec des matières comburantes. Le produit peut prendre feu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

ZETA 7 SPRAY

a) toxicité aiguë

Non classé

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

f) cancérogénicité

Non classé

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

j) danger par aspiration

Non classé

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 117 mg/l - Durée: 4h - Source: (similar to OECD 403, ECHA dossier).

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 10470 mg/kg - Source: (OECD 401, ECHA dossier).

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèces: Lapin - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (OECD 404, ECHA dossier).

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèces: Lapin - Irritant pour les yeux - Source: (OECD 405, ECHA dossier).

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Espèces: Guinea pig - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (similar to OECD 406, ECHA dossier).

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: In vitro - Négatif - Source: (ECHA dossier).

Test: In vivo - Négatif - Source: (ECHA dossier).

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg - Source: (MSDS supplier).

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 20 mg/l - Durée: 4h - Source: (MSDS supplier).

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Source: (MSDS supplier).

Polyalkyleneoxide modified heptamethyltrisiloxane - CAS: 27306-78-1

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 2 mg/l - Durée: 4h - Source: (MSDS supplier)

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/l - Source: (MSDS supplier)

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/l - Source: (MSDS supplier).

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèces: Rat - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (MSDS supplier).

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèces: Lapin - Irritant pour les yeux - Source: (MSDS supplier).

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Espèces: Guinea pig - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (MSDS supplier).

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: In vitro - Négatif - Source: (Test di ames, MSDS supplier).

Test: In vivo - Espèces: Souris - Négatif - Source: (MSDS supplier).

f) cancérogénicité:

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction:

Pas de donnée disponible pour le produit

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Pas de donnée disponible pour le produit

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Pas de donnée disponible pour le produit

j) danger par aspiration:

Pas de donnée disponible pour le produit

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Source: (ECHA dossier).

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèces: Lapin - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (FIFRA-TSCA, GLP, ECHA dossier).

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèces: Lapin - Irritant pour les yeux - Source: (ECHA dossier).

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (epicutaneous test, ECHA dossier).

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: In vitro - Négatif - Source: (ECHA dossier).

Fiche de Données de Sécurité **ZETA 7 SPRAY**

- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Voie: Peau - Espèces: Rat - Négatif - Source: (ECHA dossier).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

ZETA 7 SPRAY

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412
éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 857 mg/l - Durée h: 48h (Daphnia magna, ECHA dossier).

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 11200 mg/l - Durée h: 96h (ECHA dossier).

Point final: EC50 - Espèces: Algues 4432 mg/l - Durée h: 7d (ECHA dossier).

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues 280 mg/l - Durée h: 7d (ECHA dossier).
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 10000 mg/l - Durée h: 48h (similar to OECD 202, Daphnia magna, ECHA dossier).

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 9640 mg/l - Durée h: 96h (similar to OECD 203, Pimephales promelas, ECHA dossier).

Polyalkyleneoxide modified heptamethyltrisiloxane - CAS: 27306-78-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 6.8 mg/l - Durée h: 96h (Brachydanio rerio, MSDS supplier)

Point final: IC50 - Espèces: Algues 32 mg/l - Durée h: 72h (Pseudokirchneriella subcapitata, MSDS supplier)

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 25 mg/l - Durée h: 48h (Daphnia similis, MSDS supplier).

Point final: NOEC - Espèces: Poissons 3.2 mg/l (Oncorhynchus mykiss, 96h, MSDS supplier).

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 5.6 mg/l (Daphnia magna, 48h, MSDS supplier).

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC10 - Espèces: Poissons 4.2 mg/l - Durée h: 96h (study report, Oncorhynchus mykiss, ECHA dossier).

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 1.7 mg/l - Durée h: 48h (OECD 202, Daphnia magna, ECHA dossier).

12.2. Persistance et dégradabilité

éthanol; alcool éthylique - CAS: 64-17-5

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

Polyalkyleneoxide modified heptamethyltrisiloxane - CAS: 27306-78-1

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable

Diphenyl ether - CAS: 101-84-8

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

Test: Kow - Coefficient de partition 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



14.1. Numéro ONU

ADR-UN Number: 1987
IATA-UN Number: 1987
IMDG-UN Number: 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: ALCOOLS, N.S.A. (alcool éthylique; alcool isopropylique)
IATA-Shipping Name: ALCOOLS, N.S.A. (alcool éthylique; alcool isopropylique)
IMDG-Shipping Name: ALCOOLS, N.S.A. (alcool éthylique; alcool isopropylique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Class: 3
IATA-Class: 3
IATA-Label: 3
IMDG-Class: 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Packing Group: II
IATA-Packing group: II
IMDG-Packing group: II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Non
IMDG-Marine pollutant: No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Subsidiary hazards: -
ADR-S.P.: 274 601 640C
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D/E)
ADR - Numéro d'identification du danger : 33
IATA-Passenger Aircraft: 353
IATA-Subsidiary hazards: -
IATA-Cargo Aircraft: 364
IATA-S.P.: A3 A180
IATA-ERG: 3L
IMDG-EmS: F-E,
S-D
IMDG-Subsidiary hazards: -
IMDG-Stowage and handling: Category B
IMDG-Segregation: -

Fiche de Données de Sécurité

ZETA 7 SPRAY

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
Règlement (UE) 2015/830
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)
Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)
Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

le produit appartient à la catégorie: P5c

Composition selon l'annexe VII.a du Règl. (CE) 648/2004:

> 30%: disinfectorants;

< 5%: non-ionic surfactant, parfume (Limonene, Citral).

Substances sujettes à l'obligation de notification d`exportation Reg. (CE) 649/2012:

Aucune.

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65:

Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :
propan-2-ol; alcool isopropyle; isopropanol

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H332 Nocif par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	4.1/C2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Flam. Liq. 2, H225	D'après les données d'essais
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.
Principales sources bibliographiques:

ECHA – European Chemical Agency
GESTIS - Information system on hazardous substances of the German Social Accident Insurance
IARC – International Agency for Research on Cancer
IPCS INCHEM – International Programme on Chemical Safety
ISS – Istituto Superiore di Sanità
PubChem - open chemistry database at the National Institutes of Health (NIH)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL: Niveau dérivé sans effet.
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

Fiche de Données de Sécurité ZETA 7 SPRAY

ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.